

Musée de l'Éducation du Val-d'Oise

Association loi 1901

2 place des écoles - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

☎ 01 34 64 08 74

☎ 01 34 64 52 08

www.musee-education.ac-versailles.fr

Financements supprimés, licenciements en cours, Quel avenir pour le musée de l'Éducation du Val d'Oise?

Le musée a été créé, en 1982, suite à la commémoration du centenaire de l'école publique, par la volonté de l'Inspecteur d'académie et du Président du Conseil général, avec le soutien de la commune de Saint-Ouen l'Aumône qui a mis à disposition les locaux d'une école. Dans ce partenariat innovant et exemplaire mené depuis trente ans, la gestion du fonctionnement et des personnels a été confiée à l'association musée de l'Éducation du Val-d'Oise.

Dans un courrier daté du 18 décembre, reçu le 27 décembre 2012, le président du Conseil général nous informe de la diminution drastique de la subvention de fonctionnement : plus de 70% de réduction.

Cette décision unilatérale prise par un partenaire fondateur du musée, est extrêmement grave et nous contraint à mettre en œuvre la procédure de licenciement des trois salariés du musée afin de pouvoir assumer le paiement des indemnités légales et de respecter la législation.

Nous devons prendre cette décision alors que le programme culturel pour 2013 est établi, des réservations de visites déjà effectuées, deux résidences territoriales d'artistes en établissement scolaire financées par la DRAC.

Depuis trente années l'implication des personnels successifs a permis de réunir un patrimoine important, témoin de l'histoire départementale de l'éducation et de l'enseignement, de le conserver, de l'étudier et de le valoriser au travers d'actions, d'expositions et de différentes autres manifestations.

L'aide à l'inventaire du Musée national de l'éducation de Rouen a rendu les activités de recherches scientifiques possibles et permis une ouverture à un public plus large.

L'Education nationale missionne des enseignants pour développer un service éducatif et des actions culturelles en partenariat avec les établissements scolaires de tous niveaux, encourage la fréquentation du musée comme lieu de pratique culturelle, de recherche et de formation pour les élèves, les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation, les enseignants. Le soutien du rectorat de l'académie de Versailles par l'intermédiaire de sa direction académique de l'action culturelle renforce nos actions auprès des élèves du second degré, lui donne une dimension régionale.

Cette décision ne prend pas en compte le service rendu aux publics, par un lieu culturel qui permet à tous et à chacun de s'intéresser à l'évolution du système éducatif liée aux transformations de la société actuelle.

Cette décision nie l'intérêt d'un lieu de conservation constitué de dons faits spontanément par des personnes à un musée qui les raconte. L'action scientifique comme l'action culturelle menées en lien avec la population inscrivent ce musée de société dans le territoire de proximité, en tant que structure accessible et socialement utile.

Faut-il ajouter à la crise économique la perte de repères, en supprimant les lieux qui contribuent à développer l'esprit civique, participent à faire émerger un système de représentation et de compréhension du monde ?

Est-ce le moment de rompre les projets menés depuis des années avec les relais sociaux et les associations ? Dans les circonstances actuelles, ne faut-il pas miser sur ce type de structure qui travaille au plus près des habitants ? Ne peut-on concevoir l'importance de la culture comme ciment social ?

Connaître le passé dans le domaine de l'éducation a pour objet de nous permettre de mieux nous préparer aux enjeux à venir.

Les collections proviennent en majorité du Val d'Oise et d'Ile-de-France. Elles renvoient à la mise en place, au plan local, des instructions ministérielles. Documents écrits, objets, mobiliers, photos, paroles d'élèves, d'enseignants, et autres témoignages nécessitent, entre autre, l'intervention de professionnels pour être conservés dans de bonnes conditions.

Les partenariats menés avec le rectorat et la direction des services départementaux de l'éducation nationale, les collectivités territoriales, ont soutenu le développement du musée et la mise en place d'un programme culturel destiné à tous. La convention de partenariat qui permettait jusqu'à aujourd'hui le fonctionnement du musée de l'éducation du Val d'Oise témoignait de l'engagement de chacun des partenaires à un projet commun.

Outre l'emploi, c'est l'existence du musée qui est aujourd'hui concrètement menacée.

Vous pouvez nous contacter par courriel musee.education@valdoise.fr

9 janvier 2013, Saint-Ouen l'Aumône

Le bureau de l'association, l'équipe du musée